

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 124 (1979)
Heft: 5

Artikel: Le général Antoine-Henri Jomini (1779-1869)
Autor: Privat, Emile
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344219>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Général Antoine-Henri Jomini (1779-1869)

par le brigadier Emile Privat

Fils de Benjamin Jomini, syndic de Payerne et député au Conseil de la République helvétique, Antoine-Henri Jomini est né à Payerne le 6 mars 1779. Sa ville natale, plusieurs historiens et récemment l'Association Semper Fidelis dans l'ouvrage *Les écrivains militaires vaudois* lui ont rendu hommage.

A l'occasion du 200^e anniversaire de sa naissance, la *Revue Militaire Suisse* a estimé qu'il n'était pas inutile de rappeler, à très grands traits, les étapes de sa carrière et d'évoquer ses très nombreux écrits.

Il faut nous souvenir que le 27 septembre 1803, une nouvelle alliance était signée entre la France et la Confédération. A nouveau, la Suisse s'engageait à fournir des soldats à la France en échange de la garantie de sa neutralité, d'appui en cas de conflits et de droit d'établissement en faveur de ses ressortissants. A ce moment, Jomini est chef de bataillon au ministère helvétique de la guerre. Le maréchal Ney se l'attache comme premier aide de camp avec le grade de colonel, tout en gardant l'uniforme suisse. Passionné d'histoire militaire, malgré les fatigues du service, il étudie les campagnes de Frédéric et de Napoléon pour faire paraître à Paris, en 1807, son «*Traité des grandes opérations militaires*». Ces pages attireront sur lui l'attention de l'Empereur et seront lues par presque tous les états-majors d'Europe.

Il suit le maréchal Ney en Espagne, ce qui lui permet de se faire une opinion sur la guérilla... dont on parle tant aujourd'hui! On s'en sert pour la présenter comme une panacée, nous permettant de réduire les dépenses militaires en oubliant que la décision dépend de troupes organisées et instruites. Pensons aux combats des Glières et du Vietnam.

En 1811, à 32 ans, Jomini est général de brigade. Déjà en 1806, Napoléon l'attache à son état-major personnel, prend souvent son avis et, le soir d'Eylau, l'appelle à une conférence en tête à tête pour le charger d'une mission de confiance auprès du général Grouchy. C'est dès ce moment qu'on commence à le désigner comme le devin de l'Empereur. «*Il était bon, dit Sainte-Beuve, quand on était joueur, d'avoir un souffleur comme lui.*»

Dès lors, la jalousie de ses camarades et de ses supérieurs va poursuivre Jomini et modifier la suite de sa carrière. C'est surtout le maréchal Berthier qui, flairant un talent supérieur, un rival possible auprès de Napoléon, ne perdra aucune occasion de le rabaisser, de le décourager, allant même à le rayer de la liste d'avancement.

C'est encore Sainte-Beuve qui écrit : « Les aides de camp de Ney, brillants, étourdis autant que braves, s'isolaient de Jomini, de ce confident du maréchal ; il avait à leurs yeux le tort d'être à la fois étranger, savant et non viveur. »

Au début de la campagne de Russie, Jomini est gouverneur de Smolensk et Vilna ; en somme un commandement d'étape. C'est pour lui une déception car il avait été proposé comme général de division. Refus de Berthier. Jomini estime que de pousser jusqu'à Moscou est une erreur. Napoléon le consulte, lui qui avait étudié le pays, sur le point où l'on pourrait franchir la Béresina. Il est adjoint au général Eblé, commandant le génie, qui a sous ses ordres des bataillons de pontonniers tessinois. Aujourd'hui encore, les descendants de ces bataillons, se réunissent chaque année dans le Val Blenio, en revêtant des uniformes de l'époque.

Le 13 août 1813, Jomini écrit à son ami Monnier : « Une fièvre brûlante me consume. Demain hélas ! j'aurai abandonné des drapeaux ingrats où je n'ai trouvé qu'humiliation et qui ne sont pas ceux de ma patrie ! »

Le 14, pendant un armistice, il quitte l'armée française pour rejoindre à Prague l'empereur de Russie, Alexandre, qui le prend très vite comme aide de camp. Comblé d'honneurs, il parvient au grade de général en chef. Ce passage au service de la Russie a été longtemps critiqué dans notre pays. Il faut noter que Napoléon ne lui a pas gardé rancune puisqu'on peut lire dans ses mémoires : « Jomini n'a pas trahi ses drapeaux comme Pichegru [on pourrait ajouter : Talleyrand]... Il avait à se plaindre d'une grande injustice. Il a été aveuglé par un sentiment honorable. Il n'était pas Français : l'amour de la patrie ne l'a pas retenu ».

Jomini plaide avec conviction la cause de la neutralité de la Suisse auprès du tzar. En 1822, il adresse des « Epîtres à ses concitoyens » : « Dites-vous bien qu'une nation assez faible pour supporter un attentat contre son territoire est une nation perdue... Prouvez à l'Europe que vous êtes pénétrés de cette vérité et vos voisins de l'Est, aussi bien que ceux de l'Ouest, y regarderont à deux fois avant de violer vos vallées. » « Ce ne sera

pas tout que d'inspirer l'esprit militaire aux populations, il faudra encore l'encourager dans l'armée. A quoi servirait en effet que l'uniforme soit honoré dans la cité et imposé comme un devoir civique, si l'on n'apportait pas sous les drapeaux toutes les vertus guerrières? On aurait des milices nombreuses, mais sans valeur.

L'exaltation morale d'une armée et l'esprit militaire sont deux choses bien différentes, qu'il faut avoir garde de confondre et qui produisent néanmoins le même effet. La première est, comme on l'a dit, produite par des passions plus ou moins passagères, telles que les opinions politiques ou religieuses, un grand amour de la patrie; tandis que l'esprit militaire, pouvant être inspiré par l'habileté d'un chef ou par de sages institutions, dépend moins des circonstances et doit être l'ouvrage d'un gouvernement prévoyant. Que le courage soit récompensé et honoré, que les grades soient respectés, la discipline passée dans les sentiments et dans les convictions plus encore que dans les formes. Que les corps d'officiers et les cadres en général soient convaincus que la résignation, la bravoure et le sentiment des devoirs sont des vertus sans lesquelles il n'est pas d'armée respectable, pas de gloire possible; que tous sachent bien que la fermeté dans les revers est plus honorable que l'enthousiasme dans les succès; il ne faut que du courage pour enlever une position, mais il faut de l'héroïsme pour faire une retraite difficile devant un ennemi victorieux et entreprenant sans se laisser déconcerter en lui opposant un front d'airain...

Endurcir les armées aux travaux et aux fatigues; ne pas laisser chômer dans la mollesse des garnisons en temps de paix; leur inculquer le sentiment de leur supériorité sur les ennemis, sans néanmoins rabaisser trop ceux-ci; inspirer l'amour des grandes actions; exciter en un mot l'enthousiasme par des inspirations en harmonie avec l'esprit qui domine les masses; décorer la valeur et punir la faiblesse; enfin flétrir la lâcheté: voilà les moyens de former un bon esprit militaire.»

Influence des montagnes sur les grandes opérations

«... Dans la guerre de montagnes, une volonté forte et héroïque est plus efficace que tous les préceptes du monde... Oserais-je dire qu'une des principales règles de cette guerre est de ne pas se risquer dans les vallées sans s'assurer des hauteurs! maxime un peu niaise que tout capitaine de tirailleurs doit ne pas ignorer. Pourrais-je dire aussi que dans cette guerre,

plus que partout ailleurs, il faut chercher à la faire aux communications de l'ennemi; enfin que, dans ces contrées difficiles, de bonnes bases temporaires ou de lignes de défenses, établies au centre des grands confluent et couvertes par des réserves stratégiques seront, avec une grande mobilité et de fréquents retours offensifs, les meilleurs moyens pour défendre le pays.»

En historien avisé, ayant étudié les grandes campagnes, Jomini émet quelques considérations sur les moyens d'acquérir soi-même un bon coup d'œil stratégique.

«L'étude des principes de la stratégie ne saurait porter de bons fruits si l'on se bornait à loger ces principes dans sa mémoire, sans chercher à s'initier dans toutes leurs combinaisons, et sans exercer fréquemment son jugement en les appliquant soi-même sur la carte, soit à des hypothèses de guerre fictives, soit aux opérations les plus brillantes des grands capitaines. C'est à l'aide de tels exercices que l'on parvient à acquérir un coup d'œil stratégique prompt et sûr, qualité la plus précieuse pour un général et sans laquelle il ne saurait jamais mettre en pratique les plus belles théories du monde...» Terminons ces courtes citations par ses conseils aux Suisses: «Surtout préparez dans votre intérieur les moyens de tenir vos engagements. Ranimez le feu sacré dans tous les cœurs helvétiques. Pénétrez-vous bien de cette vérité, que pour s'illustrer par une résistance honorable au siècle où nous vivons, un peuple peu nombreux doit opposer aux armées disciplinées le courage du Spartiate...

La chose n'est pas facile, je le sais, mais enfin elle est loin d'être impossible; car il ne faut... que la volonté.»

Retiré à Paris, Jomini y termine sa vie en se consacrant à ses nombreuses publications. Peu de généraux suisses ont eu un tel renom à l'étranger. Ses écrits sont marqués d'une vue perspicace des détails. De caractère entier, il eut de la peine à supporter les intrigues et les jalousies dont il fut la victime. Son style alerte, parfois à l'emporte-pièce et non dénué d'humour se lit encore aujourd'hui avec profit.

Cet homme a fait honneur à notre pays. Nous tenions à ce qu'il ne soit pas oublié.

E. P.